

DECISION N°2021-09

Objet : Tarifs du Centre Commun de Microscopie Appliquée.

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE COTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts ;
Vu l'arrêté du 31 janvier 2018 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des organismes soumis au titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu la délibération n°2020-138 du 17 décembre 2020 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil d'administration au Président d'Université Côte d'Azur ;
Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020, portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

FIXE

Article 1 : Les tarifs du Centre Commun de Microscopie Appliquée comme annexés la présente décision. Ces nouveaux tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} juillet 2021 jusqu'à révision.

Article 2 : Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nice, le 1^{er} mars 2021

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2021-09**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES **13 OCT 2021**
PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE :

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DECISION : **En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de décision à caractère réglementaire.**



Tarifs C.C.M.A. €/JOUR (HT)

La signature de la charte du CCMA et la rédaction d'une fiche projet visée par les deux parties sont obligatoires avant tous travaux

Les prix comprennent la fourniture des matériels et produits chimiques nécessaires à la préparation et au contraste des échantillons. Les couteaux diamants ne sont pas fournis.

1. Secteur Public

1.1. Observation au microscope transmission ou balayage classique (€/jour, HT)

Comprend la fixation et l'inclusion ou la métallisation des échantillons

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service
UCA	160,00	420,00
Secteur Public hors UCA	320,00	420,00

1.2. Observations au Cryo-MEB (€/jour, HT)

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service
UCA	230,00	580,00
Secteur Public hors UCA	380,00	900,00

1.3. Séance de cryo-ultramicrotomie (€/jour, HT)

Le tarif inclut la fourniture et le contraste des grilles

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service*
UCA	120,00	250,00
Secteur Public hors UCA	240,00	250,00

1.4. Séance d'ultramicrotomie (€/jour, HT)

Le tarif inclut la fourniture et le contraste des grilles

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service*
UCA	16,00	113,00
Secteur Public hors UCA	32,00	113,00

1.5. Séance de préparation d'échantillons par congélation haute-pression (€/la séance, HT) et cryo-substitution (€/ pour 1 à 5 échantillons, HT)

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service*
UCA	30,00	140,00
Secteur Public hors UCA	30,00	140,00

Prévoir en plus 41€ HT les 10 cupules pour l'HPF

1.6. Observations avec le microscope à fluorescence Thunder (€/heure, HT)

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service*
UCA	15,00	40,00
Secteur Public hors UCA	30,00	40,00

1.7. Forfait préparation de 3 échantillons*: fourniture du fixateur, inclusion ou métallisation (€, HT)

	Utilisateurs autonomes / collaborations	Utilisateurs en prestation de service*
UCA	Inclus dans 1.1.	113,00
Secteur Public hors UCA	Inclus dans 1.1.	113,00

* Par échantillon supplémentaire: UNS et public 20€ HT
Contraste négatif par échantillon: UNS et public 20€ HT

2. Secteur Privé

Les analyses sont effectuées sur contrat